

*Je veux enseigner
la musique
Je veux éduquer par la musique*

Master MEEF mention 2nd degré

Parcours **Education Musicale et Chant Choral**

■ Objectifs de la formation

Le parcours proposé a une double visée, préparer aux concours de la fonction publique et assurer une formation professionnelle. Il s'agit de permettre aux étudiants de développer une base de connaissances pluridisciplinaires et d'acquérir les éléments fondamentaux théoriques, empiriques et pratiques, relatifs aux disciplines enseignées à l'école et dans le système éducatif.

La formation est conçue dans une logique intégrée faisant dialoguer les aspects disciplinaires, didactiques, professionnels en lien avec l'initiation à la recherche.

Les objectifs professionnels du master visent l'acquisition par les étudiants des compétences professionnelles du référentiel commun aux professeurs et personnels d'éducation et du référentiel propre aux enseignants. Des enseignements théoriques et pratiques articulés avec des stages d'observation, de pratique accompagnée et en responsabilité (M2 admis) assurent une formation en alternance.

■ Conditions d'admission

. être titulaire d'une licence.

Plus particulièrement, les étudiants issus d'une licence de musique / musicologie / interprétation / jazz. Dans tous les cas (licence musique ou licence dans un autre champ disciplinaire), un parcours de haut niveau dans une école nationale de musique ou dans un CRR (instrument, chant individuel et/ou collectif, formation musicale, écriture, analyse...), doublé de connaissances en matière de culture musicale et de grandes capacités de travail, seront la garantie de la réussite. Les étudiants étrangers ayant les diplômes universitaires ainsi que le niveau en langue requis peuvent avoir accès à cette formation. A défaut du titre requis, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis : au titre du décret du 16 avril 2002 (UES) / au titre du décret du 23 août 1985 (VA 85) / au titre du décret du 24 avril 2002 (VAE).

■ Contrôle des connaissances

L'évaluation de l'étudiant s'appuiera sur le référentiel de compétences professionnelles défini dans les nouveaux textes (Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013).

■ Inscriptions

Dépôt des candidatures en ligne, **du 1er avril au 20 août 2020**, sur le site de l'Inspé Toulouse Occitanie-Pyrénées : <http://inspe.univ-toulouse.fr>

IMPORTANT : l'inscription aux concours de recrutement s'effectue directement sur le site du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Pour en savoir plus et vous inscrire à la prochaine session des concours, consultez régulièrement le site : www.education.gouv.fr

Responsables du parcours

Odile TRIPIER-MONDANCIN
 odile.tripier-mondancin@univ-tlse2.fr
 Jean-Michel COURT
 jean-michel.court@univ-tlse2.fr
 Guy ZANESI (M2) - guy.zanesi@univ-tlse2.fr
 Jean-Noël SARRAIL
 jean-noel.sarrail@univ-tlse2.fr

Secrétariats :

+33 (0)5 62 25 20 81
 anne-valerie.bernadas@univ-tlse2.fr
 sandra.teychene@univ-tlse2.fr
 +33 (0)5 61 50 45 29
 sony.thach@univ-tlse2.fr

Scolarité :

+33 (0)5 62 25 20 09
 inspe.scolarite@univ-tlse2.fr

Organisation de la formation

Lieux de Formation

INSPE Toulouse Occitanie-Pyrénées

Site Toulouse Croix-de-Pierre
 181, avenue de Muret
 31027 Toulouse Cedex 3

Université Toulouse Jean Jaurès

UFR Lettres, Philosophie et Musique

Département Musique
 5, allées Antonio Machado
 31058 Toulouse Cedex 9

Organisation pédagogique de la formation

Master 1

Semestre 7 : 313 h - 30 ECTS

Intitulé	Heures	ECTS
Fonctionnement, enjeux et valeurs du système éducatif	24	2
Init à la recherche, problématiques d'enseignement musical	24	3
Langue vivante 1 ou options	24	3
C2i2e - Compétences A	12	2
Histoire comparée de la musique et des arts 1	37	6
Analyse auditive-Arrangmt.créa. Harmo-Transcription musicale	48	4
Pratiques musicales 1	48	4
Didactiques de la musique 1	72	4
Stage SOPA 1	24	2

Semestre 8 : 244h - 30 ECTS

Intitulé	Heures	ECTS
Processus d'apprentissage et diversité des élèves	24	3
Initiation à la recherche	10	3
Histoire comparée de la musique et des arts 2	30	4
Analyse auditive-Arrangmt.créa. Harmo-Transcription musicale	36	4
Pratiques musicales 2	48	4
Didactiques de la musique 2	72	9
Stage SOPA 2	24	3

Concours : les épreuves écrites du CAPES ont lieu au mois d'avril, les épreuves orales au mois de juin.

Master 2

Cursus en alternance (professeurs stagiaires)

Semestre 9 : 150 h - 30 ECTS

Intitulé	Heures	ECTS
Organisation et conduite d'une classe	24	3
Recueil et traitement de données pour le mémoire	6	2
Langue vivante 2 ou options	24	3
Stage Education nationale , visites	0	4
Conception mise en oeuvre analyse des pratiques	24	4
Pratiques musicales 3	24	5
Didactiques de la musique 3	48	9

Semestre 10 : 87 h - 30 ECTS

Intitulé	Heures	ECTS
Coopération entre acteurs et continuité inter-degrés	24	4
Finalisation du mémoire*	3	10
Pratiques musicales 4	24	2
Stage, visites 2 *	0	8
Analyse des pratiques de classe	12	2
Didactiques de la musique 4	24	4

* UE non compensable

Cursus pour les étudiant.e.s non lauréat.e.s des concours 2021

Dans le cadre de la loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 « Pour une École de la confiance », une réforme de la formation des enseignants est en cours. Elle prévoit un concours en fin de M2. Première session en 2022.

Débouchés - Poursuite d'études

- Enseignant spécialisé (2CASH) - Enseignant à l'étranger - Chef d'établissement - Inspecteur de l'éducation nationale (IEN) - Autres concours de la fonction publique - Concours de l'agrégation interne et externe - Doctorat en sciences de l'éducation, musicologie